

REVUE DE PRESSE DU 29 AVRIL 2008

Québec - La FQM demande au gouvernement québécois d'intégrer de nouveaux éléments de modulation pour assurer une répartition équitable des investissements additionnels de 1,15 milliard \$ annoncés la semaine dernière par le premier ministre Charest.

À l'instar de la formule de modulation qui avait été instaurée à sa demande, en 2005, pour assurer une redistribution équitable des revenus de la taxe sur l'essence entre toutes les municipalités, la FQM demande que l'on intègre de nouveaux éléments de modulation autant dans la répartition des sommes que dans les conditions d'accessibilité, de façon à considérer aussi les municipalités dévitalisées.

Par ailleurs, la FQM souhaite que les montants dévolus au transport en commun ne profitent pas qu'aux grandes villes et qu'un volet transport collectif soit aussi prévu. (Québec Municipal)

Pouvoirie autochtone - Appel à la patience

La ministre Normandeau demande aux Micmacs de lui accorder encore un peu de temps avant de leur accorder la gestion d'une pourvoirie à droits exclusifs en Gaspésie.

Le projet soulève beaucoup d'opposition. La ministre estime avoir besoin de quelques semaines supplémentaires pour consulter les différentes communautés touchées par le projet.

Le modérateur Rémy Bujold, nommé par Québec pour analyser le dossier, recommande au gouvernement de réduire de moitié les limites du projet initial. Il propose en retour de céder une partie de la réserve faunique des Chic-Chocs en cogestion avec la Société des établissements de plein air du Québec.

Pour appliquer cette recommandation, la ministre a l'obligation de consulter la MRC de la Haute-Gaspésie en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Les élus de la Haute-Gaspésie ont publiquement dénoncé le projet. La ministre jouera donc les arbitres entre les parties.

De son côté, le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchard, devra évaluer les conséquences du projet des Micmacs non seulement pour Gaspésie, mais pour l'ensemble du territoire québécois. « Il y aura aussi des impacts importants sur les autres revendications formulées par les autres communautés autochtones au Québec, alors il faut que la piste d'atterrissage soit correcte pour tout le monde », explique la ministre Normandeau.

Toutefois, les Micmacs demandent à Québec d'agir avec diligence et promettent d'agir si le dossier traîne en longueur.

La ministre leur demande de patienter et de continuer à collaborer. « Sincèrement, je n'accepterais pas de travailler dans un climat où il y a une épée de Damoclès au-dessus de notre tête », signale Mme Normandeau.

La ministre en a profité pour critiquer l'attitude dans ce dossier du député de Matane à l'Assemblée nationale. Selon elle, Pascal Bérubé n'est pas à la recherche d'une solution: « Tout ce qu'il a fait c'est décrier, dénoncer. »

Les Micmacs de Gesgapegiag ont déjà indiqué qu'ils avaient déjà fait beaucoup de compromis en acceptant les recommandations du rapport Bujold. Reste à savoir s'ils prêteront une oreille attentive au nouvel appel de la ministre. (Radio-Canada)

Usine de Tembec à Matane - Virage vers la certification forestière

L'usine Tembec de Matane entend pour produire une pâte certifiée par le Forest Stewardship Council (FSC) d'ici cinq ans.

La papetière veut produire une pâte commerciale certifiée, qui répond à des méthodes de récolte respectueuses de l'environnement, pour répondre aux exigences de ses clients européens et asiatiques.

L'usine de Matane est prête à produire ce type de pâte, selon le directeur aux approvisionnements, Joseph Pitre. Les fournisseurs de l'usine devront aussi détenir leur certification. Pour le moment, peu l'ont obtenue. « On obtient de la fibre certifiée de différentes sources, mais c'est loin d'être suffisant pour nos besoins », indique M. Pitre.

En fait, seulement 12 % du bois traité à l'usine est certifié selon la norme du FSC. Pour conserver sa place sur les marchés, l'usine devra traiter 100 % de bois certifié d'ici cinq ans. La décision de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée de produire du bois certifié par le FSC est donc une très bonne nouvelle pour Matane.

En effet, Tembec pourrait faire de l'obtention de la certification FSC une condition du maintien de ses installations matanaises.

Actuellement, une quinzaine d'usines canadiennes de Tembec ont reçu la certification FSC pour leur chaîne de responsabilité. (Radio-Canada)

Chasser dans les ZEC coûtera bientôt plus cher

Les chasseurs feront face à court terme à une augmentation du coût des activités sur les zones d'exploitation contrôlée (ZEC). Le forfait de chasse à l'orignal passera, par exemple, de 180 à 216 \$, soit une hausse de 20 %.

La Fédération des gestionnaires de ZECS (FQGZ), qui vient de tenir son assemblée générale à Rimouski, est en demande à ce sujet au près du gouvernement du Québec.

«On veut augmenter les maximums pour les activités dans les ZEC qui n'ont pas bougé depuis 1998. Le gouvernement nous propose 20 % et on propose d'indexer ensuite les forfaits chaque année», a expliqué Claude Beausoleil, président de la Fédération réclamant de nouveaux outils pour mieux gérer les activités de chasse et de pêche.

L'assemblée générale a par ailleurs retenu trois dossiers prioritaires : l'entretien du réseau forestier, la gestion du camping et la gestion de la chasse à l'orignal qui feront partie des solutions à trouver avant la signature du prochain protocole d'entente avec le gouvernement du Québec.

«Nous ne voulons pas d'outils mur à mur mais une réglementation selon les besoins de chacun. Il faut penser à des plans de gestion régionaux selon les zones. Il y a une capacité maximale

pour un territoire de fournir du gibier. Il faut gérer la faune, mais nous n'avons pas de moyens. Des ZEC voudraient faire du contingentement par secteurs, mais ils ne peuvent pas. D'autres veulent inventorier leurs caches par des points GPS, mais c'est illégal. La notion de camping pendant la chasse à l'orignal doit aussi être revue», a dit le président de la Fédération.

Les éoliennes

Deux ZEC s'opposent par ailleurs à l'établissement d'éoliennes sur leur territoire : Lac-au-Sable dans Charlevoix et la ZEC du Bas-Saint-Laurent, qui a fait signer une pétition et sur laquelle on trouve déjà plus de 4000 noms pour s'opposer à l'implantation de 51 éoliennes sur son territoire. Hydro-Québec doit faire connaître au début mai le choix des promoteurs du deuxième appel d'offres de 2000 MW.

La fédération laisse aux ZEC le soin d'accepter ou non des éoliennes, mais «supporte toutefois chacune des ZECs qui s'y opposent ou celles qui en voudraient. On ne veut pas prendre une position mur à mur», a dit M. Beausoleil qui n'apprécie pas la position de Québec qui se réfère aux promoteurs pour la réalisation des études d'impact des parcs éoliens sur le grand gibier.

Il y a 63 ZEC au Québec regroupés en 11 régions sur 50 000 km². Selon une enquête réalisée par Léger Marketing, 15 % des Québécois se sont rendus dans une ZEC au cours de la dernière année. Quelque 97 % des Québécois qui connaissent les ZEC (près de 50 % des Québécois) ont une opinion favorable de ce mode de gestion faunique créé il y a 25 ans. Les ZECs offrent de multiples activités (chasse, pêche, canotage, camping, escalade, location de chalets, observation de la nature, cueillette de petits fruits, etc). (Le Soleil)

Pêche au homard - Une mer d'écueils

La saison de pêche au homard, qui a commencé samedi en Gaspésie, s'annonce difficile. La montée des premières cages a été plutôt décevante.

La présence du homard au large des côtes gaspésiennes se fait plus rare, selon le directeur général du Regroupement des pêcheurs du sud de la Gaspésie, O'Neil Cloutier.

Les pêcheurs devront donc se rapprocher des côtes, ce qu'ils font généralement plus tard dans la saison. Cette mauvaise nouvelle s'ajoute aux incertitudes qui entourent le prix payé au débarquement.

La chute des exportations de homard sur le marché américain en raison de la force de la devise canadienne fait craindre le pire. Le homard sera abondant sur le marché montréalais ce qui pourrait entraîner une diminution des prix.

Cette bonne nouvelle pour les consommateurs serait un scénario de cauchemar pour les homardiens. « Tout prix payé en deçà de 6 \$ la livre va plonger l'industrie dans un état de crise, à notre avis, sans précédent », soutient O'Neil Cloutier.

Les prix du carburant, sans cesse plus élevés, compliquent aussi la vie des pêcheurs.

Une campagne de promotion pour inciter les Québécois à choisir le homard de la belle province a été lancée ce printemps. Les pêcheurs espèrent qu'elle portera ses fruits. (Radio-Canada)

Centre d'appels de Caplan - Un 6e centre en Gaspésie

Québec a inauguré officiellement le centre d'appels de Services Québec lundi à Caplan.

Il s'agit du second centre d'appels gouvernemental à s'implanter dans cette municipalité et le 6e en Gaspésie. Pour le moment, une dizaine de personnes seulement ont été embauchées, ce qui est moins que planifié au départ.

La ministre des Affaires municipales et députée de Bonaventure, Nathalie Normandeau, indique que si les ententes avec différents ministères se concrétisent, ce nombre pourrait grimper jusqu'à 50.

Toutefois, la ministre comme le président et directeur général de Services Québec Pierre Roy ne peuvent pas confirmer quand ces nouveaux emplois seront créés. « Le plus rapidement possible », a promis la ministre.

Renouveau à Caplan

Les deux centres d'appels du gouvernement du Québec à Caplan procurent du travail à une centaine de personnes, dont le salaire varie entre 32 000 \$ et 40 000 \$ par année.

Le maire de Caplan, Doris Boissonneau, avoue que la petite municipalité de 2000 habitants a dû s'ajuster pour répondre aux besoins de ces nouveaux travailleurs.

Caplan a annoncé au printemps le lancement d'un développement résidentiel de 14 maisons.

Des mesures incitatives et une politique familiale ont aussi été mises en place pour favoriser l'installation de jeunes familles. « On encourage les jeunes à rester dans la région. On paye le transport scolaire pour les étudiants qui vont au cégep et à l'école l'Envol », ajoute le maire Boissonneau. (Radio-Canada)

Appui à la diversification du secteur manufacturier

Le gouvernement du Canada accorde 17 653 \$ aux Boiseries Wakeham inc.

Si vous désirez consulter le communiqué :

<http://www.dec->

[ced.gc.ca/asp/SalleNouvelles/communiqués.asp?LANG=FR&TYPE_COMM=COMM&PRESS_RELEASE_ID=5272](http://www.dec.gc.ca/asp/SalleNouvelles/communiqués.asp?LANG=FR&TYPE_COMM=COMM&PRESS_RELEASE_ID=5272)